

Sous réserve d'approbation lors du prochain conseil de ligue

Présents : Philippe DUMONTEIL, Catherine BERTRAND, Pierre BONJEAN, Arnaud BRUN, Cyril CHAVANT, Luce GELLIBERT, Vincent LABARBE, Arnaud LAPEYRE, Laure LE MALLET, Pierre LEFEBVRE, Philippe PALISSE, Denis PAQUEREAU, Stéphane PIGEONNIER, Gilles POREL, Stéphane POUSSET, Thierry RAGALEUX, Svend STEENSTRUP, Arnaud VALIERE, Maurice VIDAL, Christophe BULKA, Rémy DROMER, Michel LAVALLEE, Patrice JOUETTE, Pascal ROBILLARD, Jean-Claude PICARD, David LORIOU, Patrick DUMET.

Excusés : Marion CHOMIS, Benoit GANDREUIL, Christian GENDRAUD, Stéphanie MORA.

Absents : Jean-Paul DUMAS, Christèle LACROIX, Julien TESSEYRE, Delphine DUBOIS, Sébastien BRUNET,

Invités : Christelle COGNET, Anne COMBE, Hervé JOUANNEAUX, Xavier LAGARDERE, Ambre POUYET, Eline RONFLET.

27 votants

Vote du compte rendu du dernier conseil de ligue du 17 mai 2025 à St Yrieix la Perche

Pour : 26 Abstentions : 1 Contre : 0

Les informations du président

Lors de l'assemblée générale de la FFTT le 6 décembre dernier, le projet fédéral de réforme du tarif des licences a été retoqué par 64% de voix contre.

Philippe envisage pour notre assemblée générale de juin de présenter les tarifs de nos licences différemment. En effet un argument de la FFTT est de ne pas respecter les tarifs des licences loisirs. On va se mettre en conformité avec ces tarifs et on rajoutera une contribution administrative pour la Ligue. Les comités sont invités à faire de-même.

Au niveau de la licenciation on est au rythme de la saison passée et l'on devrait atteindre les 17 000 licenciés fin décembre. On a environ 300 à 400 licences compétition en plus et donc 300 à 400 licences promotion en moins.

Au niveau des inscrits au critérium fédéral on est légèrement en avance par rapport à la saison passée.

Au dernier conseil fédéral (mi-novembre), la FFTT nous a indiqué que nous allions devoir faire signer des déclarations d'intérêt aux membres des conseils de ligue. Cela pour éviter des conflits d'intérêts. Pour cette olympiade il n'y aura rien d'obligatoire mais cela le deviendra pour les prochaines élections.

Thierry RAGALEUX indique qu'il s'agit d'une attestation sur l'honneur. S'il y avait un réel conflit d'intérêt cela se passerait devant les tribunaux.

Vincent LABARBE indique la mise en place d'un compte épargne temps (CET) pour les salariés. Il devrait être mis en place en début d'année 2026 avec effet rétroactif au 1^{er} septembre 2025. Les salariés qui le souhaitent pourront y « déposer » soit des jours de congés non pris, des heures supplémentaires ou des jours travaillés en trop. Une limite par année sera établie et les CET ne pourront excéder un nombre de jours au total. L'épargne mise en place pourra être utilisée par chaque salarié en totalité ou partiellement à tout moment en en faisant la demande.

Convention FFTT/Ligue/Comités Départementaux (Philippe DUMONTEIL)

Le président fédéral Gilles ERB a signé la convention FFTT/Ligue/Comités à l'issue de l'assemblée fédérale. Au niveau de la Nouvelle-Aquitaine c'est notre projet de devenir organisme de formation qui a été retenu. 8 de nos comités ont proposé des projets en ce sens. Cette convention est signée pour 2 ans. Si parmi les 4 comités qui ne l'ont pas signée certains veulent l'intégrer il faudra voir avec la FFTT si cela est possible ou s'il faut attendre la prochaine convention.

En réunion de bureau il a été décidé de verser intégralement la part « fixe » de cette aide aux 8 comités en fonction de leurs projets. La répartition, proposée suivante, est soumise au vote.

CD16..3 000€ ; CD19..2 600€ ; CD24..2 300€ ; CD33..2 600€ ; CD40..2 300€ ; CD64..3 000€ ; CD86..2 300€ ; CD87..1 900€

Vote répartition partie « fixe » de la convention envers les 8 comités signataires

Pour : 26 Abstentions : 1 Contre : 0

Point financier (Pierre LEFEBVRE)

C'est notre premier exercice financier sur une année civile.

A ce jour on a une estimation du résultat financier 2025 avec un résultat positif de 15 353 €. Au vu des éléments connus par Pierre on devrait terminer aux alentours de 10 000 € de résultat positif.

Appels des clubs (Philippe DUMONTEIL)

St Sever : appel concernant pénalité pour non présence à l'assemblée générale du 28 juin 2025.

Vote pour le maintien de la pénalité financière

Pour : 26 Abstentions : 1 Contre : 0

La Mi Co : appel concernant une pénalité pour non saisie feuille de rencontre dans SPID lors de la 1^{ère} journée de championnat par équipes.

Vote pour le maintien de la pénalité financière

Pour : 27 Abstentions : 0 Contre : 0

Villeneuve d'Ornon : appel concernant pénalité pour tenue non conforme (couleur de short différente)

Arnaud BRUN précise qu'il y avait un stagiaire juge-arbitre qui a appliqué le règlement.

Vote pour le maintien de la pénalité financière

Pour : 1 Abstentions : 2 Contre : 24

Instance Régionale de Discipline (Philippe DUMONTEIL)

IRD a été saisie par le président de la ligue pour des faits qui se sont tenus durant le stage régional de Toussaint à Bugeat. Deux jeunes avaient eu un comportement inapproprié envers un 3^{ème} jeune.

Les deux jeunes ne seront pas autorisés à participer au prochain stage régional auquel ils auraient été convoqués. Une période de sursis pour la participation aux stages régionaux est mise en place jusqu'au 31 décembre 2026.

Organisme de formation LNATT (Philippe DUMONTEIL)

Philippe D., Xavier et Ambre travaillent sur ce dossier depuis le début de l'été.

La demande d'agrément à la DREETS a été faite il y a quelques jours. Le dossier d'habilitation BPJEPS TT a été déposé à la DRAJES, avec copie à la DTN de la FFTT, la semaine dernière. La certification Qualiopi est en cours (audit initial prévu le 23 janvier). Nous devrions avoir les 3 validations fin janvier, début février et l'on devrait donc pouvoir communiquer sur cette formation courant février pour un début de formation en septembre 2026.

Cette saison tous les organismes de formation doivent déposer un nouveau dossier d'habilitation suite à des modifications du BPJEPS qui passe de 4 UC à 3 blocs de compétences. A ce jour seule la ligue Nouvelle-Aquitaine a déposé le sien.

Commission Sportive Régionale (Arnaud BRUN)

Quelques sujets de réflexion en cours :

- Les tenues : quelle tolérance au niveau régional.
- Modifications de rencontre :
 - o Le motif : voir s'il ne faudrait pas demander des preuves dans certains cas (réquisition par la mairie notamment).
 - o Jusqu'à quel moment autorise-t-on une modification en « hors délai » ?

Il faudrait que l'on tranche sur ces points avant la 2^{ème} phase.

Point sur les cartons : la saison passée 21 cartons en championnat et 6 en CF après la 2^{ème} journée CF. Cette saison 2 cartons en championnat et 2 en CF. Il semble que le fait qu'une pénalité de 30€ soit appliquée à chaque carton reçu fasse effet. Cette pénalité est adressée au club du joueur fautif, à charge pour lui de se retourner vers le joueur. Vincent LABARBE indique que la FFTT réfléchit à mettre cette mesure en place au niveau national.

Groupe réflexion sur le championnat par équipes :

1^{ère} réunion avec quasiment tous les comités. Certains étaient retenus par une réunion avec le président fédéral au sujet de la réforme des tarifs des licences. Un compte rendu sous forme de PowerPoint sera mis en ligne sur le site de la ligue.

Critérium Fédéral (Philippe DUMONTEIL)

Proposition d'une modification du règlement du CF qui permettrait l'intégration de 2 nouveaux inscrits en PN et en R1 à chaque tour. Cette modification serait effective dès le 3^{ème} tour.

Vote pour la modification proposée

Pour : 0 Abstentions : 0 Contre : 27

Ce refus a été motivé par le fait qu'on ne modifie pas un tel règlement en cours de saison.

Arnaud BRUN indique qu'il serait bon de lancer dès à présent une réflexion pour la saison prochaine.

Commission Régionale d'Arbitrage (Patrice JOUETTE)

Une formation JA2 concernant 18 stagiaires est en cours et début février débutera une formation JA3.

La FFTT a statué sur le fait que les validations des cadres arbitrage ne passeront plus par les conseils de ligue, il ne s'agira plus que d'une information.

Formations techniques (Arnaud VALIERE)

Deux ETR ont eu lieu en ce début d'année (territoires Est et Sud).

Il y aura une ETR globale les 2 et 3 juillet avec des intervenants extérieurs.

Pôles (Philippe PALISSE)

4 niveaux de pôle (espoir, avenir, régional et détection).

On devrait avoir 3 sportifs listés « relève » ce qui n'était jamais arrivé.

Commission des féminines (Philippe DUMONTEIL)

Proposition de modification de l'organisation de la commission.

Corinne COME intègre la commission.

Christèle LACROIX deviendrait présidente avec 2 vice-présidentes, Luce GELLIBERT et Corinne COME.

Il y a une initiative de création d'un groupe d'entraîneurs féminines.

Vote pour la modification proposée

Pour : 27 Abstentions : 0 Contre : 0

Développement et Village des sports (Ambre POUYET)

Le village des sports se tiendra lors de la foire internationale de Bordeaux du 23 au 31 mai 2026. Cette année le village sera dans le Hall 1, juste en face l'arrêt du tram ce qui devrait nous amener plus de visiteurs. La journée dans l'arène sera le mercredi 27 mai. En 2027 les stagiaires du BPJEPS devraient être présents sur le stand LNATT afin de parfaire leur formation et de palier en partie au manque de bénévoles.

Au niveau du projet 1 école = 1 table, la ligue a travaillé en collaboration avec l'USEP et 11 départements ont été concernés. 21 tables retenues pour la Région.

7 étapes du stade vers l'emploi cette année ont été organisés sur la Nouvelle-Aquitaine permettant aux clubs d'avoir des contacts avec les entreprises qui parfois leur apportent des subventions.

Candidature comité Charente à l'organisation des inter comités 2027 (Christophe BULKA et Eline RONFLET)

Présentation du projet par Eline. C'est la ville de Montbron qui accueillerait cette compétition. Au niveau des hébergements (au Chambon) il faut faire les pré-réservations dès la 1^{ère} semaine de janvier 2026. Serait alors bloqués un minimum de 60 personnes et un maximum de 100 personnes. Le coût serait de 100€ par participant.

Le comité du Tarn serait intéressé mais ils ne sont pas dans la même zone que nous au niveau des vacances scolaires.

Vote pour confier cette organisation au comité de la Charente

Pour : 27 Abstentions : 0 Contre : 0

Commission mérites et récompenses (Philippe PALISSE)

Composition de cette commission : Philippe PALISSE (Président), Miguel VICENS, Philippe DUMONTEIL (président de la ligue), Jean-Paul DUMAS, Christèle LACROIX (membre du conseil de ligue), Maurice VIDAL, Daniel MARCHAND, David LORIOU.

Vote pour la composition de cette commission

Pour : 27 Abstentions : 0 Contre : 0

Les comités recevront début janvier un document afin de nous faire des propositions pour des mérites régionaux. Ces demandes seront étudiées par la commission.

Chaque saison les mérites seront remis par un représentant de la ligue lors des assemblées générales départementales.

Questions diverses :

Une réflexion est menée au niveau de la ligue pour organiser un stage ou une compétition nationale qui pourrait devenir une référence, comme les euro minichamp's par exemple. D'autres ligues sont sur ce projet, c'est pourquoi il faut proposer quelque chose assez rapidement.

Michel LAVALLEE : qu'en est-il de sa proposition sur la mutualisation des frais kilométriques des JA du championnat par équipes ? Arnaud BRUN comptait faire un point d'ici la fin de la 1^{ère} phase. Cela sera fait pour le prochain conseil de ligue du 28 mars. Patrice JOUETTE, pour la CRA, intervient pour souligner qu'il est contre la proposition de mutualisation et que le système actuel fonctionne très bien.

Michel LAVALLEE : il déplore le fait qu'il n'y ait pas de compte rendu de la commission éthique et développement durable.

Svend STEENSTRUP, qui fait partie de la commission au niveau fédéral, fera un point lors du prochain conseil de ligue.

Philippe DUMONTEIL remercie tous les participants pour la bonne tenue de la réunion.

Fin : 12h30

Philippe DUMONTEIL



Président

Vincent LABARBE



Secrétaire Général